

GUIDE DE L'ENSEIGNANT :

ORGANISER UNE SORTIE CYCLO SUR LA ROUTE

Définition de l'activité :

Il s'agit de se déplacer en sécurité sur un engin en conservant son équilibre et en adaptant son comportement à un milieu incertain.

1- Conditions de pratique de l'activité :

Préalables :

- Tout doit être mis en œuvre pour assurer la sécurité des élèves.
- La pratique du cyclisme sur route est préconisée pour les élèves de cycle 3 et pour les élèves ayant vécu des situations d'apprentissage dans cette activité.
- L'enseignant reste toujours le seul responsable pédagogique.

a- Vérification des capacités des élèves liées à :

- La maîtrise du vélo : équilibre, contrôle de la vitesse et freinage (travail dans un espace protégé, cour d'école, stade...).
- La connaissance du code de la route (cf. tests de la sécurité routière).

b- Choix du parcours sur la route :

- Catégories de routes empruntées et dangers particuliers (éviter les routes à grande circulation ou les grands carrefours).
- Dénivelés et distances à parcourir adaptés au niveau des enfants.
- Reconnaissance effective du parcours.

c- Conditions d'encadrement obligatoires :

Cette activité nécessite un encadrement renforcé.

Elèves d'élémentaire	
Jusqu'à 12 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant	Ces taux d'encadrement s'appliquent pour les activités « cyclo » pratiquées dans le cadre d'une sortie régulière mais également lors d'une sortie occasionnelle. Les intervenants extérieurs agissent sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant.
Au-delà de 12 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves	

d- Agrément / assurance :

- Agréments : chaque intervenant bénévole doit être agréé par l'Inspecteur d'Académie (ou son représentant). Pour cela, il doit avoir participé à une session d'agrément organisée par le CPC EPS pendant laquelle ses capacités physiques et d'encadrement d'un groupe seront vérifiées.

- Assurance : l'agrément assure à chaque intervenant une couverture de la responsabilité civile par l'Etat. L'intervenant reste responsable pénalement des enfants qui lui sont confiés. Il convient de vérifier également que le contrat d'établissement assure bien les intervenants.

2- Conditions d'organisation :

a- Avant la sortie :

- **Constitution de petits groupes de niveaux** (+/- 6 élèves) faits par l'enseignant suite à la mise en place de situations d'apprentissage. L'ordre des élèves dans le groupe est établi et seul un intervenant peut décider d'un changement de position si nécessaire.
- **Attribution d'un accompagnateur à chaque groupe.** Il est recommandé, dans la mesure du possible, de prévoir un voltigeur. Ce rôle de voltigeur peut être tenu par l'enseignant.

➤ **Etude du parcours.**

Chaque intervenant doit connaître :

- Les dispositions relatives à l'organisation de la classe sur la route.
- L'itinéraire et ses difficultés.
- Les points d'arrêt avec regroupement obligatoire.
- Le lieu de pause pour le ravitaillement.

➤ **Documents et indications.**

Chaque intervenant doit posséder et emporter pour la sortie :

- Le carnet de route de la sortie : descriptif détaillé avec carte et schéma. Ce carnet de route porte le n° de téléphone de l'école, les n° de téléphone d'urgence : le 15 (SAMU) et le 17 (gendarmerie) et le numéro de téléphone de tous les intervenants.
- La liste nominative des élèves qui lui sont confiés ainsi que la liste nominative de chaque groupe et de son responsable.
- Il est recommandé de se munir d'un téléphone portable.

➤ **Matériel individuel :**

- Un vélo en parfait état, adapté à la taille du cycliste, vérifié avant le jour du départ et avant le départ (hauteur limite des potences, état du système de freinage, des pneumatiques et de la transmission).
- Un casque à la norme CE et la jugulaire réglée.
- Une tenue adaptée : vêtements confortables de couleurs vives, chaussures de sport, coupe-vent ou lunettes de soleil (selon la météo).
- Un kit de réparation et une trousse de secours pour chaque adulte intervenant.

➤ **« La voiture-balai » :**

- Une voiture peut accompagner la sortie. Nous déconseillons qu'elle suive le convoi des vélos pour des raisons de sécurité. Il est préférable que le conducteur attende à des points de ralliement anticipés lors de l'élaboration du parcours.
- Elle peut transporter :
 - ✓ du matériel de réparation,
 - ✓ une trousse de premier secours,
 - ✓ un jerrycan ou des bouteilles d'eau,

- ✓ l'alimentation ou le repas, suivant le type de sortie,
- ✓ un vélo de rechange (voire deux de tailles différentes).
- **En aucun cas, elle ne peut transporter des élèves** (pour des raisons de responsabilité et d'assurance).

b- Pendant la sortie :

➤ **Place de l'intervenant :**

- **DERRIERE** en se décalant légèrement sur la gauche sans gêner la circulation en règle générale. Ce placement permet de :
 - ✓ voir l'ensemble du groupe ;
 - ✓ intervenir rapidement ;
 - ✓ protéger le groupe des véhicules qui le dépassent.
 - ✓ prévenir le groupe de leur arrivée : « **Attention voiture !** »
- **DEVANT**, à l'occasion d'une descente longue et à forte déclivité : il règle l'allure.
- **DEVANT**, pour un carrefour jugé difficile (exemple : traverser une voie à grande circulation).

➤ **Rôle de l'intervenant :**

Il veille au comportement individuel des enfants :

- Le respect des intervalles.
- La position sur le vélo.
- La bonne tenue du guidon.
- Le placement correct des pieds sur les pédales.
- L'utilisation d'un développement adapté.
- La régularité du pédalage.
- La bonne utilisation des freins.
- L'état de fatigue, l'état de vigilance ...

Il veille au fonctionnement du groupe :

- Aux changements de place dans le groupe.
- Il soutient, aide, sécurise.
- Il évalue la difficulté pour les enfants et régule.
- Il prend la décision d'arrêter son groupe (en sécurité) si une difficulté sérieuse apparaît ou s'il juge bon de devoir préciser à nouveau une consigne.
- Il saisit l'occasion de chaque arrêt pour faire le point sur le fonctionnement du groupe.

➤ **La sécurité sur la route :**

- Rouler en file simple.
- Respecter des intervalles entre chaque enfant : 2 mètres sur le plat, 5 mètres en descente.
- Laisser des espaces entre les groupes pour permettre aux automobilistes de doubler, et les respecter.
- Placer le groupe le plus lent au début ou en deuxième position.
- Etablir une communication à l'intérieur de chaque groupe (ex : signalement d'un véhicule, d'un trou, de gravillons ...).

➤ **Les arrêts en cours de route :**

- Les élèves doivent se ranger sur le bas-côté, en dehors de la voie de circulation.
- Les zones d'arrêt doivent permettre à tout le groupe d'être en sécurité.

3- Conditions de circulation :

a) Position sur la chaussée :

En marche normale, le conducteur de deux-roues doit rouler sur la voie de droite, à une distance d'environ 70 cm à 1 m du bord du trottoir, de l'accotement ou des véhicules en stationnement :

- Pour éviter de rouler dans le caniveau ou sur l'accotement.
- Pour ne pas être surpris par l'ouverture d'une portière.
- Pour mieux observer la présence d'usagers dans les véhicules stationnés.
- Pour être visible dans le rétroviseur gauche des véhicules en stationnement.
- Pour pouvoir se rabattre, si un véhicule dépasse, de manière à augmenter l'intervalle latéral avec celui-ci.

b- Les consignes :

Elles doivent être :

- communes à tous les accompagnateurs,
- claires,
- concises,
- entendues et comprises de tous,
- quelques exemples :

« **ROULEZ !** »



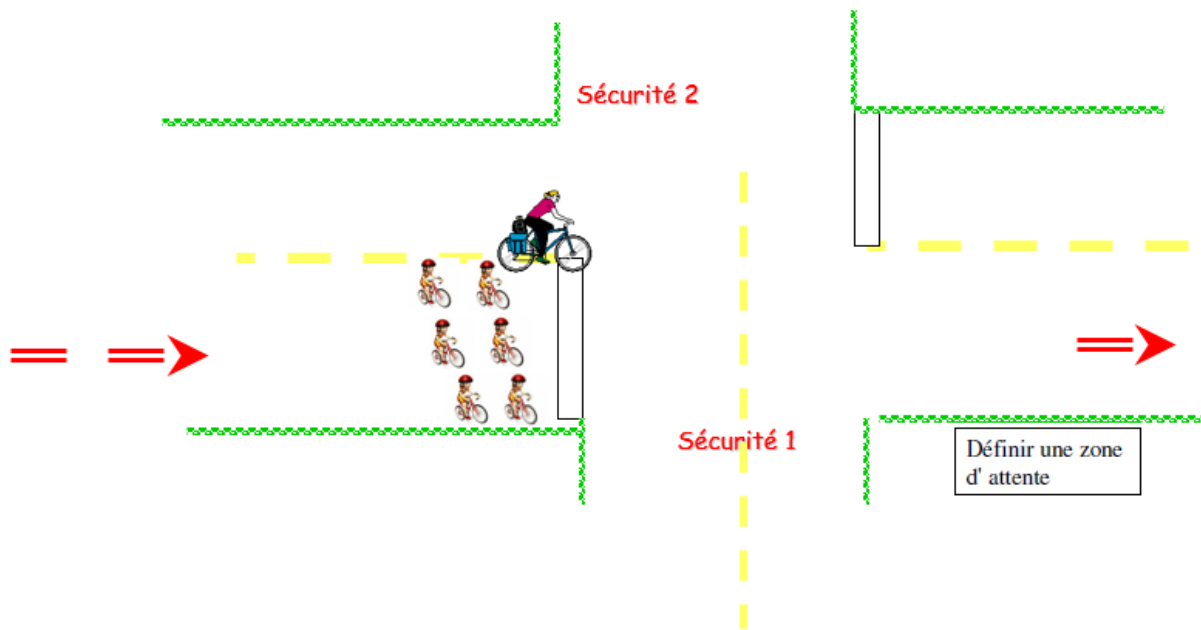
Chaque groupe démarre dans l'ordre établi

« **SERREZ !** »

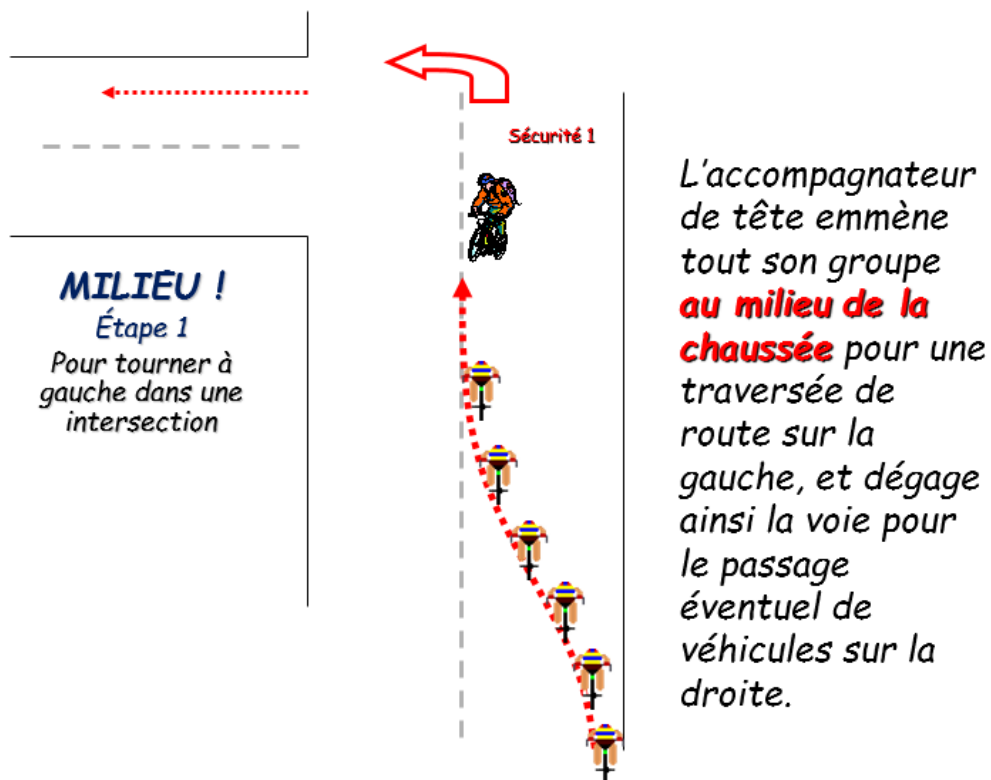
Les enfants resserrent le groupe en se rapprochant.

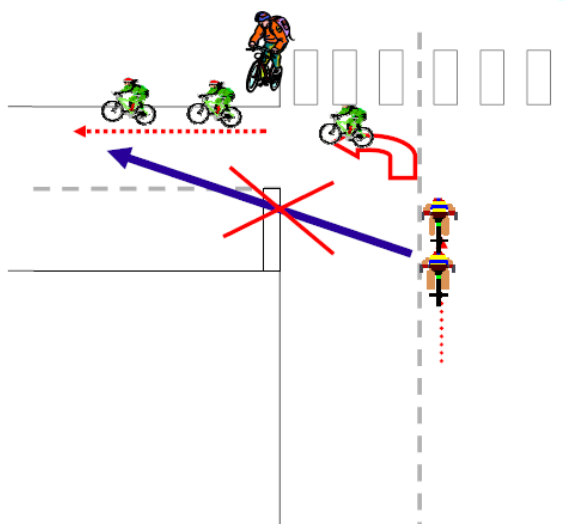
« **A TROIS AU STOP !** »

Le groupe se range à trois vélos, en décalé, à l'arrêt pour réduire l'encombrement. Pour repartir, (« ROULEZ ») le 1er groupe repart : le 1er élève part, puis le 2ème dans sa roue et le 3ème. On peut définir au préalable une aire de d'attente en sécurité du reste du groupe



« **MILIEU !** » Pour tourner à gauche dans une intersection (C'est un exercice délicat qui demande au groupe de réagir vite !).



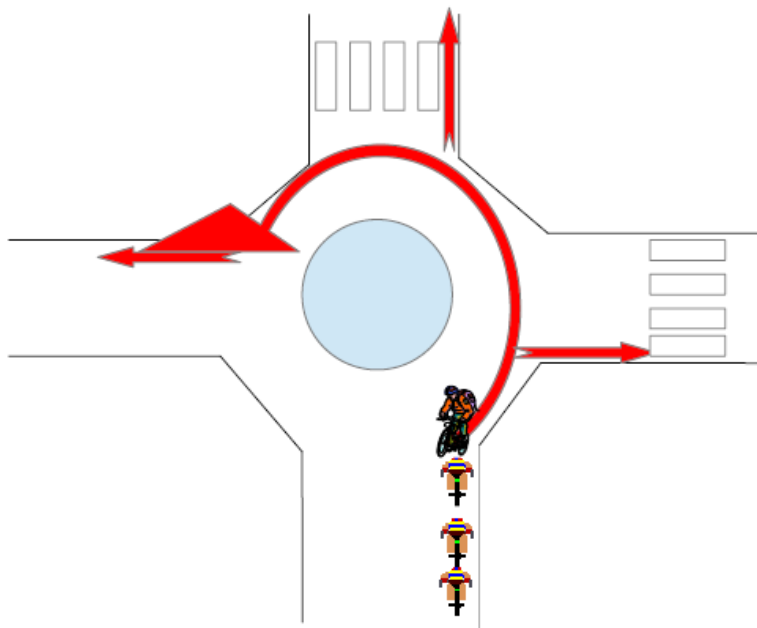


MILIEU ! Étape 2

L'accompagnateur assure la protection pendant que le groupe traverse la voie sur la gauche, puis reprend sa place quand les groupes sont passés

ATTENTION ! Il n'est pas question d'arrêter la circulation pour faire passer le groupe mais juste d'assurer la protection quand il est engagé

« SERREZ A DROITE »



SERREZ A DROITE Étape 1

Dans un rond-point, il convient de rester sur la file de droite

SERREZ A DROITE Étape 2

Pour plus de sécurité, il est préférable de traverser le rond-point en utilisant les passages piétonniers (à pieds en poussant le vélo)

c- Le retour à l'école :

- A l'approche du but, les enfants oublient vite leur fatigue. Il faut être très vigilant : leur attention baisse et la tension monte.
- Les re-concentrer afin de finir la sortie sans problème.
- A l'école, on range soigneusement son vélo, et on fait un petit bilan de la sortie...
AVANT LA PROCHAINE !

4- Ressources pédagogiques :

Des ressources pédagogiques sont disponibles :

- sur le site de l'USEP : <https://usep.org/index.php/2019/04/19/ptitour-livret-2/>

- sur EDUSCOL :

https://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/spip.php?page=article&id_article=447

- sur le site du Ministère des sports :

<https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/>

- sur le site de la MAIF :

<https://www.maif.fr/files/live/sites/maif-fr/files/pdf/particuliers/services-au-quotidien/solutions-educatives/guide-securite-maternelle.pdf>

https://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2011-02/la_sortie_a_velo_guide_pedagogique_maif.pdf